

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE 15/25 ANS

DOSSIER DE CANDIDATURE



DOSSIER RÉCEPTIONNÉ LE
..... / / 20...

COMMISSION D'ATTRIBUTION EN DATE DU:
..... / / 20...

Avis favorable Bourse refusée

Photo

CANDIDAT

Nom Prénom

Adresse

88800 VITTEL

☎ _____ ☎ _____

Courriel @

Date de naissance

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire En couple Nombre d'enfants

LOGEMENT

Autonome Chez les parents Autres (préciser)

RESSOURCES

Revenus personnels conjoint parents

Autres (préciser)

SITUATION SCOLAIRE

Collégien Lycéen étudiant

Niveau d'études

SITUATION PROFESSIONNELLE

Salarié depuis le Emploi occupé

En alternance depuis le En recherche d'emploi ou sans emploi

CHOIX DE L'AUTO-ECOLE

AUTO ECOLE JACKY

AUTO ECOLE DIDIER

AUTO ECOLE A.C.G.

VOS MOTIVATIONS

Expliquez en quelques lignes vos motivations et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire.



.....
.....

LES HEURES D'ACTIVITÉS CITOYENNES

*Rappel : 40 heures à réaliser au sein d'une association ou d'un service municipal de la ville de Vittel
Le choix de la structure d'accueil et les modalités pratiques de réalisation des heures citoyennes seront déterminés en concertation avec les responsables de services.*

Une commission se réunira pour étudier votre dossier.

***Si votre candidature est retenue, une convention d'engagement sera établie
entre le CCAS, la structure d'accueil et vous-même.***



**DOSSIER À RENDRE À LA MAISON RESSOURCES
29 RUE FRANCOIS RICHARD - 88800 VITTEL**

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nos contacter

Tél 03 29 08 43 14 ou ccas@ville-vittel.fr

A Vittel, le

Signature du candidat

Précédée de la mention « lu et approuvé »

**Signature des parents
(si jeune mineur)**

Précédée de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE



- Etre vittellois et âgé de 15 à 25 ans
- Bourse accordée sous conditions de ressources
- Dans un délai d'un an après l'accord de la commission :
 - S'engager à effectuer 40 heures d'activités citoyennes sur la commune
 - Réussir les épreuves théoriques (code) du permis de conduire automobile



DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Carte nationale d'identité recto-verso
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le dernier avis d'imposition du candidat ou de ses parents
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation de droits à l'assurance maladie
- Photo d'identité récente

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit

RAPPEL

La bourse au permis de conduire sera versée directement à l'auto-école à l'issue de la réalisation des heures citoyennes et de la réussite du code de la route.

La commission d'attribution pourra à tout moment réexaminer le dossier du candidat en cas de circonstances exceptionnelles.

